



# CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALÉDONIE Contre La Montre individuel 2026

## Règlement de l'épreuve

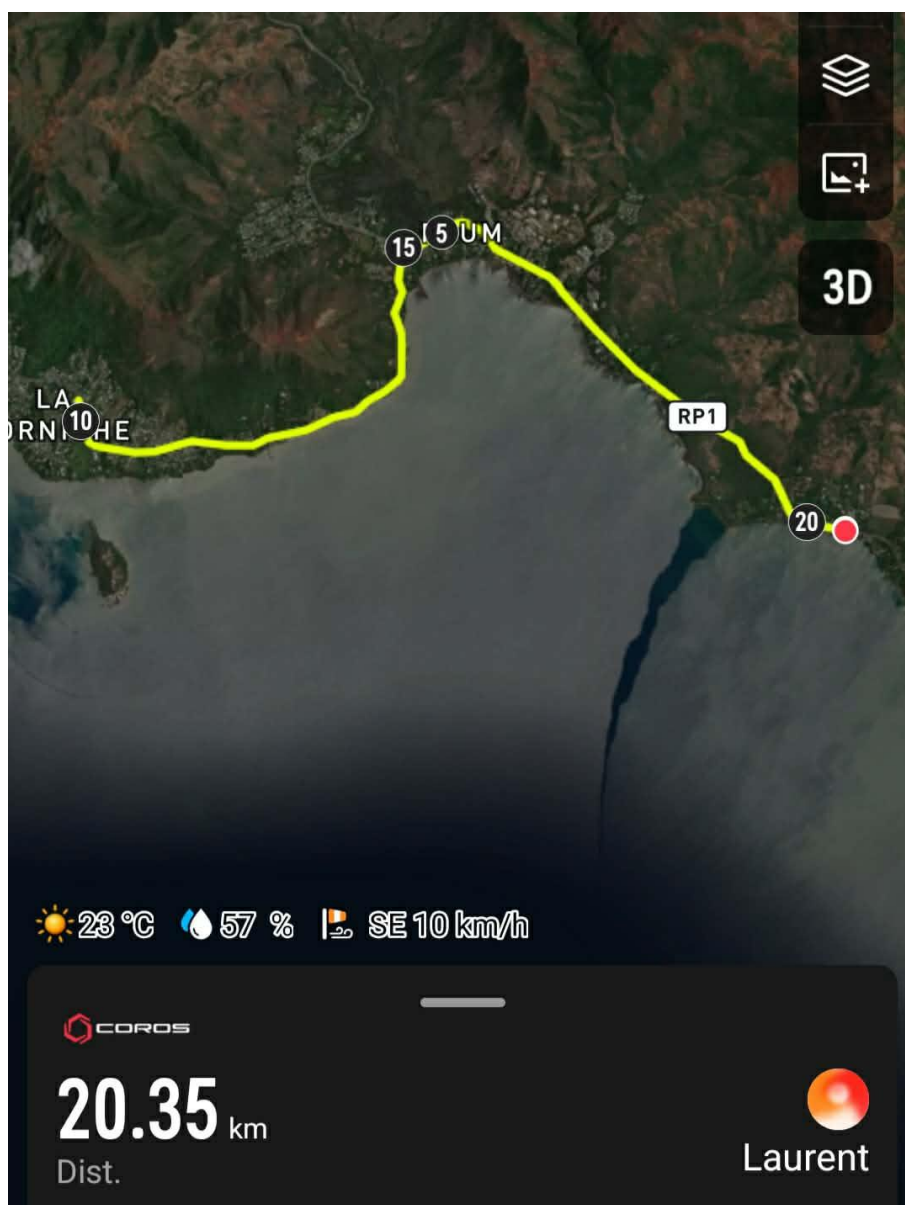
### Article 1 – Description de l'épreuve

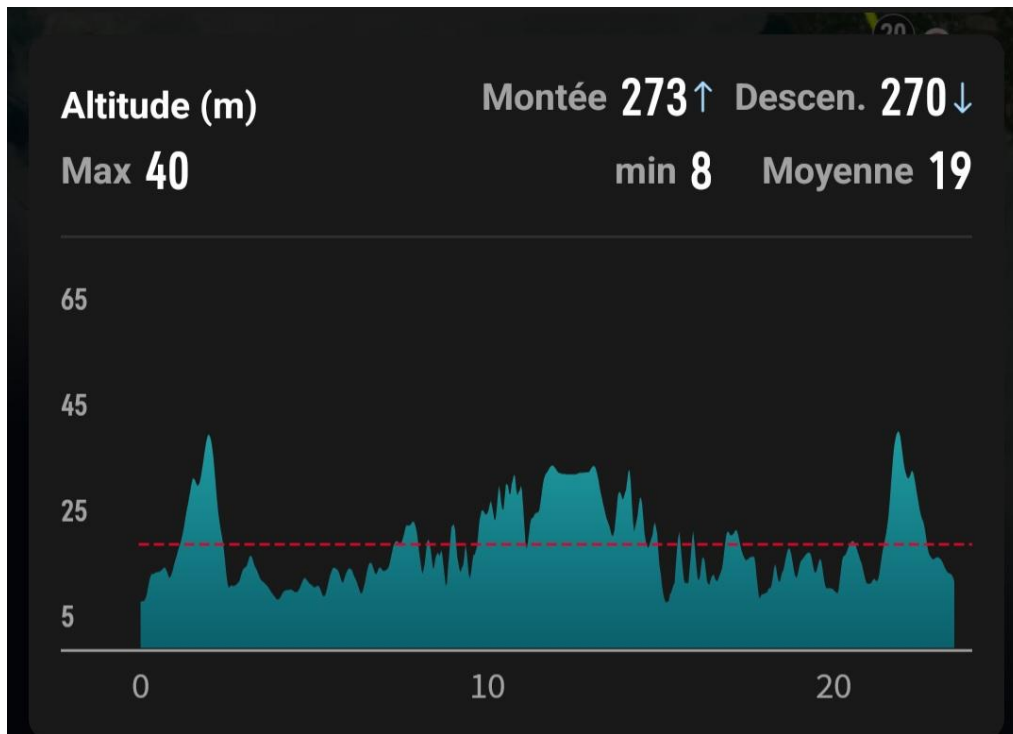
Le **Comité Régional de Cyclisme de NC** organise le Championnat Cycliste de Nouvelle-Calédonie du Contre La Montre Individuel de la saison 2026.

L'épreuve se déroulera à **PLUM ( Commune du Mont Dore )**, le **Samedi 08 Août** à **13 H 30**.

### Article 2 – Le circuit et organisation des départs

Le départ et l'arrivée auront lieu au niveau de l'entrée menant aux **BEATITUDES ( Route du Sud - PLUM - MONT-DORE )**.





Les départs se feront par catégories et toutes les minutes :

- **Départ n° 1** : U15 Filles ( 10,700 kms )
- **Départ n° 2** : U15 Garçons ( 10,700 kms )
- **Départ n° 1** : U17 Filles ( 16 kms )
- **Départ n° 2** : U17 Garçons ( 16 kms )
- **Départ n° 5** : ACCESS 4 HOMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 6** : ACCESS 3 FEMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 7** : ACCESS 3 HOMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 7** : ACCESS 2 FEMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 8** : ACCESS 2 HOMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 9** : ACCESS 1 FEMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 10** : ACCESS 1 HOMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 11** : OPEN FEMMES ( 16 kms )
- **Départ n° 12** : OPEN HOMMES ( 16 kms )

Le demi-tour pour la catégorie U15 se fera sur la Route du Sud à hauteur du Rond-Point de la Mairie Annexe du Mont-Dore ( 5,350 kms depuis le départ ).

Le demi-tour pour les autres catégories ( U17 - ACCESS - OPEN ) se fera sur la Route de la Corniche du Mont-Dore à hauteur du parking du Parcours Santé ( 8 kms depuis le départ ).

L'émargement des coureurs se fera entre **12 H 15 et 13 H 15** à l'entrée des Béatitudes ( Route du SUD ).

Le premier départ sera donné à **13 H 30** et les autres suivront toutes les minutes.  
 Dès le premier départ donné, plus aucun coureur ne devra s'échauffer sur le circuit.

### **[Article 3 – Catégories et classements](#)**

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC titulaires d'une des licences suivantes :

- Jeunesse ( U15 et U17 )
- Compétition ( ACCESS - OPEN ).

Les titulaires de licences temporaires du type "pass découverte" ne sont pas autorisés à participer aux championnats régionaux.

Les titulaires de licences individuelles ACCESS pourront participer mais ne pourront pas être déclarés champion en cas de victoire.

Seront désignés, Champion-nes 2026 de Nouvelle-Calédonie de cyclisme de CLM individuel, les vainqueurs suivants :

- 1<sup>ère</sup> fille U15 - 1<sup>er</sup> garçon U15,
- 1<sup>ère</sup> fille U17 - 1<sup>er</sup> garçon U17,
- 1<sup>ère</sup> féminine OPEN - 1<sup>er</sup> homme OPEN
- 1<sup>ère</sup> féminine ACCESS 1 - 1<sup>er</sup> homme ACCESS 1
- 1<sup>ère</sup> féminine ACCESS 2 - 1<sup>er</sup> homme ACCESS 2
- 1<sup>ère</sup> féminine ACCESS 3 - 1<sup>er</sup> homme ACCESS 3
- 1<sup>er</sup> homme ACCESS 4.

**Pour être déclaré « champion » ou « championne » il faut a minima 3 coureurs de la catégorie au départ.**

#### **Article 4 – Jury des commissaires**

Des arbitres de course se trouveront au départ et sur le circuit.

#### **Article 5 – Cérémonie protocolaire**

La cérémonie protocolaire se déroulera aux BEATITUDES après les différentes arrivées.

**NB : Cuissard, Maillot de club et chaussures fermées obligatoires pour le podium.**

#### **Article 6 – Procédure d'inscription**

**Les inscriptions se feront sur Inlive.nc. Fermeture des inscriptions Jeudi 06 Août à 23h59.**

**Tarifs : Gratuit** pour les U15 et U17 – **1500 F** pour les autres catégories ( OPEN - ACCESS )

#### **Article 7 – Autres points de règlement**

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Les véhicules d'assistances ( Clubs exclusivement ) qui suivent les coureur-es pendant la course devront se faire connaître auprès de la direction de course, et les conducteurs et assistants devront disposer d'une licence FFC pour être habilité à suivre leurs coureur-es. La licence temporaire au mois reste possible pour les assistants ne souhaitant pas prendre de licence annuelle. Les conducteurs de véhicules d'assistance, ne disposant pas de licence à jour, ne seront pas autorisé à faire partie de la course.

#### **Article 8 – Ravitaillement**

S'agissant d'un CLM individuel, il n'y aura aucun ravitaillement lors de cette épreuve.

#### **Article 9 – Équipement**

Un transpondeur seront remis à chaque concurrent lors de l'émargement.

Chaque coureur sera tenu de rendre cet équipement à l'organisation après la fin de la course.

Les vélos de contre-la-montre sont autorisés à partir de la catégorie U19.

Les coureurs U15 et U17 devront utiliser des vélos traditionnels sans prolongateurs.

### **Article 10 – Sécurité et Secours**

Des motards sécuriseront les cyclistes.  
Des signaleurs sécuriseront chaque carrefour.

### **Article 11 – Contact CRCNC**

Comité Régional de Cyclisme

Tel : 94 32 67 ( Laurent LECAILLE - Président de la Commission ROUTE )

e-mail : [contact@crc.nc](mailto:contact@crc.nc) ou [com-route@crc.nc](mailto:com-route@crc.nc)